



## LEÇONS DU PASSÉ ET ATTENTES D'AUJOURD'HUI EN ÉDUCATION DES ADULTES

Par Claude Ryan

Intervention faite à Montréal le 21 mai 2002 dans le cadre d'une table ronde tenue à l'occasion du lancement par l'Institut canadien d'éducation des adultes d'un livre de Mélanie Chabot intitulé *L'Éducation des adultes au Québec (1930-1980) – Témoignages*.

Je voudrais tout d'abord exprimer mon appréciation à l'endroit de Mélanie Chabot et de l'ICEA pour le livre instructif sur l'histoire de l'éducation des adultes au Québec qui vient d'être publié sous leur responsabilité. À l'aide d'entretiens réalisés avec patience et minutie, Mélanie Chabot a reconstitué de manière claire et vivante, en moins d'une centaine de pages, un cheminement qui embrasse cinquante années, de 1930 à 1985. Dans la mesure où j'ai pu être témoin des événements qu'elle raconte, son récit m'est apparu vrai et objectif. J'en retiens entre autres que, dans le domaine de l'éducation des adultes, il se fit au Québec d'excellentes choses avant 1960, que les premières années de la Révolution tranquille permirent un déblocage important en matière de scolarisation, et qu'il y eut ensuite à compter des années 80 une longue période de flottements, voire souvent de reculs, dont nous semblons enfin devoir émerger.

Attendue depuis longtemps, la publication au début de mai 2002 de la Politique et du Plan d'action du gouvernement québécois laisse en effet entrevoir un déblocage majeur. En m'appuyant à la fois sur le livre de Mélanie Chabot et sur ces deux documents récents, je voudrais dégager quelques constantes historiques qu'il importe de ne pas perdre de vue et quelques éléments qu'il faudra clarifier et renforcer afin que le Québec puisse être enfin doté de cette politique généreuse que réclament depuis des années les milieux de l'éducation des adultes.

Quelque nom que l'on emploie pour l'identifier, il importe en premier lieu que nous ayons une conception généreuse de ce qu'est l'éducation des adultes. Je pars personnellement du postulat qu'elle embrasse tout l'homme, toute la vie humaine et que s'y rattache directement ou indirectement tout ce qui tend à rendre la personne adulte, agissant par elle-même ou avec d'autres, plus complète, plus épanouie et plus capable d'engagement éclairé et durable, de liberté et de responsabilité.

Que l'éducation des adultes doive comprendre en premier lieu la formation de base et la formation en vue de l'emploi, cela me paraît incontestable

Sur la formation de base, l'Énoncé de politique de l'an dernier, trop fortement axé sur la formation en vue de l'emploi, était gravement déficient. Les deux documents publiés au début de mai apportent à cet égard un redressement bienvenu. La définition qu'ils proposent de la formation de base est beaucoup plus satisfaisante.

Les mesures qu'ils annoncent pour en favoriser le développement sont également encourageantes. La formation en vue de l'emploi demeure par ailleurs une priorité gouvernementale. Cette seconde priorité répond à un besoin évident d'une société où la main-d'œuvre doit faire face à des changements rapides. À condition qu'elle cesse de servir de prétexte à une dévalorisation de la formation générale, il m'apparaît difficile d'en contester le

bien-fondé.

Mais l'éducation des adultes ne comprend pas seulement la formation de base et la formation qualifiante. Elle embrasse aussi la formation en vue de l'épanouissement plus gratuit des personnes et la formation en vue de l'exercice plénier des responsabilités personnelles, familiales, sociales et civiques. Les documents gouvernementaux annoncent à cet égard des développements importants concernant la reconnaissance et le soutien des groupes communautaires. Tout en me réjouissant de cette orientation, je souhaite que la reconnaissance annoncée ne se limite pas aux seuls organismes existants et qu'elle prévoie un espace raisonnable pour l'émergence de nouvelles initiatives. Je suis également d'avis qu'il y aurait lieu d'ouvrir aussi un volet plus large dont l'objet serait d'assurer un soutien efficace aux associations et organismes engagés dans un travail valable de formation des personnes au plan familial, culturel, scientifique, social et civique.

On ne saurait ignorer le rôle-clé que jouent à cet égard les mouvements issus des milieux populaires, et dont plusieurs mettent l'accent sur la promotion des valeurs de liberté, de justice et de fraternité en même temps qu'ils militent pour l'amélioration de la société. Ces mouvements ont souvent bénéficié dans le passé du concours de l'état pour la réalisation de divers projets. Mais le gouvernement a semblé vouloir prendre ses distances à leur endroit sous prétexte qu'ils sont identifiés à des valeurs qu'il juge incompatibles avec les normes d'objectivité et d'impartialité dont il doit s'inspirer dans l'allocation des fonds publics. Il y a certes lieu de baliser le soutien accordé à ces organismes de manière qu'aucun ne soit soutenu ou exclu indûment. Mais de là à ignorer le travail très important qu'ils accomplissent, il y a une marge qui ne doit pas être franchie. Dans le respect de leur vocation propre et moyennant des normes établies en consultation avec eux, un volet particulier de la politique gouvernementale devrait être conçu à l'intention de ces mouvements. À moins que l'on ne fasse une place significative au vaste univers associatif de l'éducation des adultes, y compris à certaines formes d'action plus militantes au plan social, je crains que ne s'accroisse, sous les apparences de certains progrès, la tendance réductrice et desséchante à scolariser exagérément l'éducation des adultes et à ne valoriser que ce qui a une valeur utile et rentable aux yeux du gouvernement.

L'expérience des dernières décennies a montré que l'éducation des adultes doit répondre à des besoins très diversifiés. Elle a aussi montré que les adultes ont de manières d'apprendre et de comprendre qui ne sont pas les mêmes que chez les jeunes. À défaut d'une scolarisation poussée, de nombreux adultes acquièrent au contact de la vie des connaissances et des habiletés souvent très valables. Il est nécessaire en conséquence que les services éducatifs destinés aux adultes tiennent compte de ces acquis tout en veillant à procurer aux étudiants adultes une formation en tout point équivalente à celle dont bénéficient les élèves réguliers. Au niveau des orientations, les documents gouvernementaux me sont apparus encourageants à cet égard. On y trouve une reconnaissance plus explicite des traits spécifiques qui caractérisent l'éducation des adultes. Les passages consacrés à la pédagogie de l'éducation des adultes, au développement de services de reconnaissance des acquis et de services d'accueil et d'accompagnement témoignent d'une meilleure compréhension de l'éducation des adultes que l'Énoncé de politique de l'an dernier. Nous en sommes encore cependant au stade des intentions générales. Pour que ces intentions puissent être prises au sérieux, il faudra des engagements plus concrets de la part du gouvernement. .

Une autre leçon que nous pouvons retenir de l'histoire du dernier demi-siècle, c'est que si l'éducation des adultes prend le plus souvent naissance dans des initiatives émanant d'individus ou de groupes, elle requiert tôt ou tard le soutien de l'état pour atteindre sa juste taille. C'est en bonne partie grâce au soutien reçu d'un programme gouvernemental que, dès le milieu du siècle dernier, divers mouvements purent réaliser des initiatives très intéressantes de formation civique, culturelle et sociale dans leur milieu respectif. C'est grâce au soutien reçu du gouvernement que les commissions scolaires purent s'engager plus activement dans l'éducation des adultes à compter des années 60. C'est aussi à cause d'un déplacement des priorités gouvernementales en direction de la formation qualifiante que la formation générale a perdu du terrain au cours de

la dernière décennie.

À l'actif de la Politique et du Plan d'action dévoilés par le gouvernement, j'inscris dans cette perspective la reconnaissance explicite du rôle de leadership que le gouvernement doit jouer dans le domaine de l'éducation des adultes en tant que maître d'œuvre de l'élaboration et de l'application des politiques, catalyseur auprès des divers intervenants, gardien de l'équité, défenseur de la qualité et fournisseur de services dans les types de formation plus générales et moins transférables. J'inscris aussi au chapitre de l'actif, tout en m'interrogeant sur la portée exacte de ce mandat, le rôle de coordination confié au Ministre de l'éducation pour ce qui touche l'application de la Politique et du Plan d'action. Il me semble en effet nécessaire que l'action multiforme du gouvernement en éducation des adultes soit coordonnée à partir d'un lieu précis. En raison de sa mission même, le Ministère de l'éducation est le lieu tout désigné à cette fin. Souhaitons cependant que le mandat attribué au Ministre de l'éducation soit réel et qu'il soit exercé avec fermeté. Car rien n'est plus difficile, au sein d'un gouvernement, que de faire fonctionner efficacement les mécanismes interministériels de collaboration.

De manière plus générale, les passages que la Politique et le Plan d'action consacrent au rôle du gouvernement soulèvent trois questions dans mon esprit :

1) le Ministre de l'éducation disposera-t-il des ressources nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs de la Politique et du Plan d'action dans les secteurs qui relèvent de sa compétence, en particulier en matière de formation de base ? Les documents gouvernementaux ont été rendus publics après le dévoilement du Livre des crédits budgétaires pour l'exercice 2002-2003. Ceux-ci ne contiennent à ma connaissance aucun nouvel engagement majeur en matière d'éducation des adultes. Il va sans dire qu'à défaut de crédits appropriés, l'annonce des intentions gouvernementales pourrait s'avérer trompeuse et frustrante;

2) le conflit entre le Ministère de l'Éducation et le Ministère de l'Emploi, source de tant d'atermoiements et de dédoublements depuis plus de deux décennies, trouvera-t-il enfin une solution dans les nouvelles orientations gouvernementales ? La nomination d'un Ministre d'état à l'éducation et à l'emploi a ouvert à cet égard des perspectives intéressantes. Mais ce ministre sera coiffé d'une Ministre déléguée à l'emploi. Il faudra attendre de voir, avant de juger, comment s'établiront les rôles respectifs des deux ministres concernés ainsi que les rapports entre eux et leurs appareils respectifs; Une chose est certaine : il faut que cesse cette rivalité entre éducation et main-d'oeuvre qui a été source de trop de gaspillages de temps et d'énergie depuis plus de deux décennies.

3) l'éducation des adultes se verra-t-elle attribuer au sein du Ministère de l'éducation la place et le statut qui lui reviennent ou continuera-t-elle d'y être traitée comme une simple sous-section de l'enseignement régulier? Les documents gouvernementaux sont fort laconiques à ce sujet. Il serait mauvais à mon avis que l'éducation des adultes doive demeurer confinée au rang d'appendice à peine identifiable de l'enseignement régulier auquel elle a été réduite ces dernières années.

La Politique proclame enfin que le gouvernement pratiquera une politique partenariale avec les divers intervenants engagés dans l'éducation des adultes. Mais s'il est vrai que l'éducation des adultes est à bien des égards un mouvement, et non un simple agrégat d'individus inscrits à des cours à des fins de perfectionnement et d'avancement personnel; cela devrait se refléter dans des structures de collaboration appropriées. Or, autant le gouvernement se déclare disposé à rechercher diverses formes de collaboration avec le monde de l'entreprise, autant il se fait discret en ce qui touche les rapports de collaboration avec le monde de l'éducation des adultes en général et en particulier avec l'ICEA. Je souhaite qu'il s'établisse à cette fin des mécanismes de liaison aptes à faciliter des rencontres régulières entre le gouvernement et les organismes engagés dans l'éducation des adultes. Quoi qu'il advienne à ce niveau, et indépendamment de l'ampleur que pourrait revêtir l'ouverture du gouvernement, il incombera aux mouvements et associations engagés dans l'éducation des adultes de maintenir leur existence propre et d'éviter

de se laisser absorber dans l'action gouvernementale. Il leur incombera aussi de rechercher et de défendre des positions communes dans les dossiers d'intérêt général et de s'appuyer de plus en plus sur l'ICEA pour élaborer de telles politiques et les faire valoir efficacement auprès du gouvernement.